



Formation aux risques d'anoxie – Espace confiné

Conforme aux recommandations CNAMTS R435 & R447

DURÉE & TARIFS*

1 jour (7h)

Tarif individuel ou groupe :
nous contacter

MODALITÉS

10 stagiaires par session

PUBLIC CONCERNÉ

Chargé d'affaire, responsable technique, responsable procédé et toute personne ayant à intervenir en zone à risques Anoxie.

PRÉREQUIS

- Maîtrise du français (lu, écrit, parlé)

OBJECTIFS

Acquérir les connaissances en matière de prévention en présence d'une zone à risques Anoxie.

CONTENU ET ORGANISATION

Programme

- Réglementation
- Les instances et organismes de contrôle et de prévention
- Les responsabilités en cas d'accident du travail
- Les espaces confinés
- La nature des principaux risques:
 - L'asphyxie
 - L'intoxication
 - L'incendie, l'explosion
 - Biologiques et autres risques
- Les démarches de prévention
 - Consignation
 - Contrôle de l'atmosphère
 - Ventilation
- Les procédures de travail
 - Analyse de risques
 - Permis de pénétrer en espace confiné
- Les équipements de protection individuelle (EPI)
- La conduite à tenir en cas d'accident

Évaluation

Évaluation sommative théorique sous forme de QCM

Moyens

Pédagogiques : Apports théoriques, études de cas concrets

Techniques :

- Salle de formation équipée, diaporama et vidéos
- Remise d'un document stagiaire

**La durée des formations nécessitant des TP peut être sensiblement réduite selon le nombre de participants*

Modalités d'inscription

Inscription jusqu'à 24h avant la session selon disponibilité, par email ou par téléphone.

Accessibilité

Nos locaux permettent l'accès aux personnes à mobilité réduite. En cas d'autre situation de handicap, nous contacter pour s'assurer de la faisabilité de la formation.